Action&Démocratie
A vos côtés et
toujours de votre côté

CFE CGC



ANCIENNETÉ
PRÉCARITÉ
CLASSE
GRILLES
CDI
INDEMNITÉS
SALAIRE
CCP
LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE
ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
CONCOURS INTERNES
PROGRAMMES
CONTRAT
RESPECT
TUTORAT
RECOURS
RENOUVELLEMENT
STABILITÉ
PROTECTION
AUTORITÉ
MOBILITÉ
DISCIPLINAIRE
FONCTIONNELLE
CONDITIONS DE TRAVAIL
QUALIFICATIONS
EXPÉRIENCE
RECONNAISSANCE
SERVICE
PUBLIC
ÉVALUATION
ACCOMPAGNEMENT
TITULARISATION
LICENCIEMENT
FORMATION
TRANSPARENCE
RÉMUNÉRATION
AFFECTATION

Ne restons plus silencieux,

NOUS SOMMES LA MAJORITÉ...
FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
du 03 au 10 DÉCEMBRE 2026



À LA CCP DES AGENTS EXERÇANT DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET PSYEN, JE VOTE

ACTION & DÉMOCRATIE/CFE-CGC

ENSEIGNANTS À PART ENTIÈRE, CONTRACTUELS PAR STATUT

Dans les établissements, rien ne distingue devant les élèves un professeur contractuel d'un professeur titulaire. **Nous enseignons les mêmes programmes, préparons les mêmes cours, évaluons les mêmes élèves et assumons les mêmes responsabilités.** Pourtant, dès qu'il est question de rémunération, d'affectation, de formation ou simplement de visibilité sur l'année suivante, la différence de statut se rappelle brutalement à nous.

Les enseignants contractuels ne sont plus une main-d'œuvre occasionnelle appelée à répondre à des besoins exceptionnels. **Ils sont devenus indispensables au fonctionnement quotidien de l'Éducation nationale.** Dès lors qu'elle fait durablement appel à eux pour assurer sa mission, l'institution doit cesser de les considérer comme une simple variable d'ajustement et leur garantir la stabilité, la reconnaissance et les perspectives professionnelles auxquelles ils ont droit.

CONTRACTUELS, PAS JETABLES !

Contrats signés après la prise de fonctions, renouvellements annoncés au dernier moment, interruptions entre deux contrats, affectations changeantes ou sans rapport suffisant avec les compétences : **la souplesse dont l'administration a besoin ne peut pas devenir la précarité permanente de ceux qui la rendent possible.**

La grande enquête menée par Action & Démocratie auprès des personnels contractuels l'a confirmé : **plus d'un tiers des collègues ayant participé apprenaient leur renouvellement au dernier moment et 60 % déclaraient avoir déjà été affectés hors de leur spécialité, de leur formation ou de leur expérience.** Nous exigeons un contrat à l'année pour tout besoin couvrant l'année scolaire, la fin des interruptions artificielles, des règles de renouvellement et d'affectation transparentes et le respect des qualifications.

MÊME MÉTIER, MÊME RESPECT

On ne devient pas professeur parce qu'un rectorat vous envoie un courriel le vendredi pour vous placer devant une classe le lundi. **Or 63 % des collègues que nous avons interrogés déclaraient n'avoir reçu aucune formation spécifique et 70 % aucun accompagnement ou tutorat.** On ne peut pas demander à un enseignant de faire ses preuves tout en le privant des moyens de les faire.

Nous demandons une véritable formation avant toute première prise de poste, un tutorat effectif et le même accès à la formation continue que pour les titulaires. Nous revendiquons également **une refonte des grilles avec un premier indice garantissant au minimum 10 % au-dessus du SMIC,** la prise en compte réelle de l'expérience professionnelle antérieure et l'accès aux primes et indemnités correspondant aux fonctions exercées.

Mais mieux rémunérer et mieux traiter les contractuels ne suffit pas si leur horizon reste la précarité. Lorsque l'Éducation nationale emploie durablement des personnels pour répondre à des besoins permanents, **elle doit leur offrir de véritables perspectives de titularisation.** Action & Démocratie demande notamment que les contractuels expérimentés et en CDI puissent accéder plus facilement au statut de fonctionnaire et aux concours internes.

VOUS DÉFENDRE VRAIMENT EN CCP

Être contractuel ne signifie pas avoir moins de droits. Pourtant, lorsqu'un renouvellement est refusé, qu'une évaluation est contestable ou qu'une procédure disciplinaire ou de licenciement est engagée, **la précarité du statut peut rendre plus difficile encore la contestation d'une décision de l'administration.**

C'est précisément là que la CCP et le syndicat doivent jouer pleinement leur rôle. Action & Démocratie accompagne les contractuels dans leurs démarches et leurs recours. Nous prenons les dossiers à cœur, maîtrisons les procédures et ne lâchons rien. **Vous n'êtes pas des enseignants de seconde catégorie et vous ne devez pas être défendus comme tels.**



Du 3 au 10 décembre 2026,

VOTONS MASSIVEMENT ACTION & DÉMOCRATIE / CFE-CGC

Élection à la commission consultative paritaire des agents contractuels exerçant les fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologues de l'éducation nationale

Vice-rectorat de Polynésie française

Élections professionnelles 2026

Candidature présentée par Action & Démocratie / CFE-CGC

Action&Démocratie